



Ecole maternelle Sonia-Delaunay
Ecole élémentaire Evelyne Brisou-Pellen

Informations nécessaires à la création d'un Code abonné au portail Famille BL Enfance
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieLaGuercheDeBretagne/accueil>
pour la RESTAURATION SCOLAIRE ET LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Fiche à déposer à la mairie de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (service comptabilité)

RESPONSABLE LEGAL	
Responsable 1	Responsable 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Email :	Email :
Téléphone fixe :	Téléphone fixe :
Téléphone Portable :	Téléphone Portable :
Téléphone Professionnel :	Téléphone Professionnel :

ENFANTS A INSCRIRE						
NOM	PRÉNOM	Sexe F ou M	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Ecole de l'enfant	Niveau/Classe
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M			<input type="checkbox"/> maternelle S-D <input type="checkbox"/> élémentaire E-B-P	
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M			<input type="checkbox"/> maternelle S-D <input type="checkbox"/> élémentaire E-B-P	
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M			<input type="checkbox"/> maternelle S-D <input type="checkbox"/> élémentaire E-B-P	

PAIEMENT DES REPAS (RESTAURANT SCOLAIRE) et de la GARDERIE MUNICIPALE

Prélèvement automatique (recommandé) :

OUI NON (cocher la case vous concernant)

▶ Si oui, joindre un Relevé d'Identité Bancaire et signer l'autorisation de prélèvement ci-jointe.

A réception de cette fiche, votre Code abonné Famille sera créé par le service comptabilité de la Mairie, puis vous sera transmis pour que vous complétiez les informations concernant vos enfants et pour réserver les dates de repas au restaurant scolaire.

Tout repas réservé, non consommé, sera facturé, s'il n'a pas été annulé sur le portail Famille

Tout repas non réservé sera facturé 6 € au lieu de 4 €

▶ se reporter au règlement du service pour les conditions de réservation et d'annulation